MARCHE
ATTIEGOU

PROJET DE RECONSTRUCTION DU MARCHÉ D'ATTIÉGOU

Dossier de projet — Infrastructures marchandes et développement économique local

Commune du Grand Lomé — Togo
Version provisoire — Août 2026
Document à valider et compléter par les services techniques compétents

Note liminaire

Le présent document constitue une **trame de dossier de projet** pour la reconstruction du marché d'Attiégou. Il est structuré selon les rubriques habituellement exigées pour ce type de projet d'infrastructure marchande municipale (diagnostic, objectifs, composantes techniques, coûts, montage institutionnel, calendrier, impacts). **Les données chiffrées (superficie, nombre d'étals, coûts, délais) sont des valeurs indicatives** à ajuster sur la base des relevés topographiques, du recensement des commerçants et des devis réels. Elles sont signalées par la mention *[à confirmer]* lorsque c'est utile.

1. Contexte et justification du projet

Le marché d'Attiégou est un pôle d'échanges commerciaux de proximité qui dessert les populations du quartier et des zones environnantes. Comme de nombreux marchés de quartier de l'agglomération loméenne, ses infrastructures se sont dégradées au fil des années : hangars vétustes ou absents, étals informels, réseau de drainage insuffisant, absence de points d'eau et de sanitaires adéquats, voies de circulation interne non aménagées et gestion des déchets peu structurée.

Cette situation expose quotidiennement les commerçants — en majorité des femmes — et les usagers à des conditions d'hygiène précaires, à des risques d'inondation en saison des pluies et à des pertes de marchandises. Elle limite également le potentiel de recettes fiscales et de contribution du marché à l'économie locale.

La reconstruction du marché d'Attiégou s'inscrit dans la politique communale de modernisation des infrastructures marchandes et de valorisation du commerce de proximité, en cohérence avec les orientations de développement urbain du Grand Lomé.

2. Objectifs du projet

2.1. Objectif général

Doter le quartier d'Attiégou d'une infrastructure marchande moderne, fonctionnelle et sécurisée, répondant aux normes d'hygiène et facilitant l'activité économique locale.

2.2. Objectifs spécifiques

- Reconstruire et/ou réhabiliter les espaces de vente (hangars, étals, boutiques) selon un plan d'aménagement organisé par filière ;
- Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion des déchets solides sur le site ;
- Sécuriser le site (clôture, éclairage, dispositif de sécurité incendie) ;
- Aménager les voies de circulation, les aires de stationnement et de livraison ;
- Renforcer les recettes communales issues des taxes et loyers de places marchandes ;
- Améliorer les conditions de travail et de revenus des commerçants, notamment des femmes.

3. Localisation et état des lieux

Élément	Description
Localisation	Quartier Attiégou, Commune du Grand Lomé [à confirmer : arrondissement/commune précise]
Superficie du site	Estimation à établir sur relevé topographique [à confirmer]

Élément	Description
Nombre de commerçants actuels	À recenser par les services communaux [à confirmer]
Statut foncier	À vérifier auprès du cadastre / domaine communal
Infrastructures existantes	Hangars sommaires, étals en matériaux précaires, absence de réseau d'assainissement structuré

Un relevé topographique et un état des lieux contradictoire avec les commerçants sont préalables à la finalisation du plan d'aménagement.

4. Composantes techniques du projet

	Volet	Contenu indicatif
Composante 1	**Génie civil et bâtiments**	Démolition des structures vétustes ; construction de hangars couverts modulaires ; boutiques et étals en dur, organisés par filière (vivres, poissons/viande, textile, divers)
Composante 2	**Voirie et drainage**	Aménagement des allées internes, caniveaux de drainage des eaux pluviales, raccordement au réseau communal
Composante 3	**Eau, hygiène et assainissement**	Points d'eau potable, blocs sanitaires publics, aire de lavage, dispositif de collecte et d'évacuation des déchets solides
Composante 4	**Électricité et sécurité**	Éclairage public du site, câblage électrique sécurisé, poteaux/extincteurs incendie, clôture et poste de sécurité, guérite d'entrée
Composante 5	**Équipements de gestion**	Bureau de gestion du marché, système de perception des taxes, panneaux de signalétique et d'affichage
Composante 6	**Accompagnement social**	Plan de relogement provisoire des commerçants pendant les travaux, sensibilisation à l'hygiène et à l'organisation du marché

5. Estimation budgétaire (indicative)

Les montants ci-dessous sont des ordres de grandeur donnés à titre méthodologique, en l'absence de métré et de devis détaillés. Ils devront être affinés par un bureau d'études technique et actualisés selon les prix du marché local (FCFA).

Poste de dépense	Montant estimatif (FCFA)
Génie civil et bâtiments (hangars, boutiques, étals)	[à chiffrer]
Voirie interne et drainage	[à chiffrer]
Eau, hygiène et assainissement	[à chiffrer]
Électricité, éclairage et sécurité	[à chiffrer]
Équipements de gestion et signalétique	[à chiffrer]
Études techniques, contrôle et supervision (~8-10 %)	[à chiffrer]
Imprévus (~5-10 %)	[à chiffrer]
TOTAL ESTIMATIF	**[à chiffrer]**

6. Montage institutionnel et financement

- **Maître d'ouvrage :** Commune du Grand Lomé (ou Commune Golfe concernée) [à confirmer selon découpage administratif] ;
- **Maîtrise d'œuvre :** service technique communal en charge des infrastructures, appuyé par un bureau d'études externe pour la conception détaillée ;
- **Sources de financement envisageables :** budget d'investissement communal, appui de l'État togolais (FDL/ANGE ou fonds sectoriels), partenaires techniques et financiers (coopération décentralisée, bailleurs de fonds), partenariat public-privé pour la gestion post-construction ;
- **Modalités de gestion post-travaux :** location d'étals et boutiques, taxes de place journalières, avec réinvestissement partiel dans l'entretien du site.

7. Calendrier de mise en œuvre (indicatif)

Phase	Intitulé	Activités principales	Durée
Phase 1	Études préalables	Recensement des commerçants, relevé topographique, études techniques et environnementales, plan d'aménagement	2 à 3 mois
Phase 2	Mobilisation financière	Inscription budgétaire, recherche de partenaires, procédures de passation des marchés	2 à 4 mois
Phase 3	Relogement provisoire	Aménagement d'un site temporaire pour maintenir l'activité commerciale	1 mois
Phase 4	Travaux de construction	Démolition, terrassement, gros œuvre, réseaux, finitions	8 à 12 mois
Phase 5	Réception et réinstallation	Réception des travaux, attribution des places, réinstallation des commerçants	1 mois

8. Impacts attendus

8.1. Impacts économiques et sociaux

- Amélioration des revenus et de la sécurité des commerçants, en particulier les femmes ;
- Augmentation de l'attractivité commerciale du quartier et création d'emplois indirects (construction, gestion, services connexes) ;
- Accroissement des recettes fiscales communales issues des taxes de place.

8.2. Impacts environnementaux et sanitaires

- Réduction des risques sanitaires liés à l'insalubrité et à la stagnation des eaux ;
- Meilleure gestion des déchets solides et des eaux usées ;
- Réduction des risques d'inondation locale grâce au drainage aménagé.

8.3. Points de vigilance

- Nécessité d'un dispositif de relogement provisoire pour éviter la rupture d'activité des commerçants ;
- Concertation avec les associations de commerçants dès la phase de conception ;
- Vérification du statut foncier du site avant tout engagement de travaux.

9. Conclusion

La reconstruction du marché d'Attiégou représente une opportunité de moderniser une infrastructure de proximité essentielle à la vie économique du quartier, d'améliorer les conditions de travail des commerçants et de renforcer les capacités financières de la commune. Sa mise en œuvre nécessite la réalisation d'études techniques détaillées, une concertation étroite avec les usagers du marché et la mobilisation d'un financement adapté.